tionnaires officiellement ; leur personnel et leurs établissements seraient déclarés inviolables.

De leur côté, les délégués des Etats-Unis ont reçu pour instructions de s'efforcer de faire prévaloir la grande principe suivant : extension de la convention de Genève à la guerre maritime.

Un Sanatorium pour indigents tuberculeux

M. le Dr Dupuay, à Bordeaux l'initiative de création d'un sanatorium pour indigents tuberculeux. Il s'est assuré l'appui moral de la plupart des médecins et chirurgiens des hôpitaux et des praticiens de la ville.

Des conférences sur cette œuvre ont été faites par les professeurs Picot et Agnosan. Le Conseil d'arrondissement et le Conseil municipal de Bordeaux ont été saisis de cette intéressante proposition par M. le docteur Dupuay et les journaux de toute opinion ne lui ménagent pas leurs sympathies.

L'ASSASSINAT
DE L'EXTERNAT
de N.-D. de la Treille

La main dans le sac

Est-ce que les foudres de la *Dépêche-Nouvelliste* seraient en zinc et son tonnerre ne se manœuvre-t-il que dans la coulisse ? En vérité nous sommes portés à le croire, lorsque nous voyons samedi soir le *Nouvelliste* nous reprocher de dévoiler les secrets de l'instruction et dimanche matin la *Dépêche* nous sortir trois pièces officielles faisant partie de ce lumineux dossier secret qu'elle nous reproche à tort et à travers de piller.

Et cet étrange curieux de voir ce journal, qui veut jouer les parias de la presse lilloise en l'occurence, se contredire en douze heures de temps.

Si, comme il le prétend, nous avons la bonne fortune de recevoir des communiqués officiels, si, comme il l'affirme, *nous sommes les enfants* gâtés du juge d'instruction, il y a belle lurette que la *Progrès du Nord* ne serait offert les primeurs de ces fameuses lettres tombées comme l'on sait, dans la cour de l'Externat par l'opération du St-Esprit attachée au syndicat Flamidien pour le plus grand bien de son triste client. Donc nous voici forcés malgré nos magistrales relations de découper très humblement les lettres du Lemice-Terrieux du Syndicat, dans les colonnes de la *Dépêche*. Les voici textuellement reproduites.

Première lettre

trouvée à la Monnaie, dans le passage (couloir d'entrée), le jeudi 18 mai, a cinq heures et demie du matin.

L'enveloppe était entourée d'une corde qui en faisait le tour, fois la tour et le bout libre de cette corde était attaché à un morceau de brique entouré lui-même de laine noire.

Cette enveloppe portait comme suscription :

DÉTAILS SUR LA MORT DE FOVEAUX

A MONSIEUR LE SUPÉRIEUR DE LA MONNAIE

Le tout était écrit en lettres capitales, à l'aide de caractères découpés dans des plaques de cuivre et de zinc, et imprimé au tampon à l'encre noire. La lettre était ainsi conçue :

M

Etant dans un état pécunisire déplorable, on me promit une somme alléchante si je voulais soulier, pour plaisanter un enfant du nom de Foveaux, fréquentant la Monnaie.

On m'avait rien me donner, car, paraît-il, j'ai manqué mon coup en ne tuant Gaston que le lundi soir et surtout pour ne pas l'avoir reporté avant les perquisitions de la police.

Mais de la poisonnt.

La lettre était funeste, elle fut écrite de la main gauche par un femme.

L'enfant prit deux repas chez moi ; avant de monter, il mangeva une galette. Je lui ai nasse une corde au cou et j'ai serré avec deux bâtons. Dix minutes après, il était mort.

Ici l'auteur de la lettre indique, dans des termes *que nous ne pouvons reproduire*, qu'il a *simulé* un attentat.

Je dévoile ces détails pour me venger en partie. Gaston laisse ses habits et monta un escalier sur mon conseil. Comme quoi c'est moi l'assassin, l'enfant avait une chemise de flanelle.

Signé : P. V..

qui se fiche de Delaîs et Compagnie.

Deuxième lettre

Trouvée le mardi 23 mai, à cinq heures du matin, à peu près au même emplacement que la première contre la bordure du grand parloir situé à gauche en entrant.

A cette lettre étaient joints deux bâtons de 28 centimètres de longueur retenus par une petite ficelle rouge. Ces deux bâtons étaient reliés par une corde double à nœuds coulants ayant entre les deux nœuds 0 m. 25 de longueur.

La souscription de la lettre était la suivante :

DÉTAILS SUR LA MORT DE FOVEAUX

A MONSIEUR LE SUPÉRIEUR DE LA MONNAIE

en caractère d'imprimerie découpés dans le journal le *Progrès du Nord* portant la date du lundi 21 mai (3me page, 6e colonne), dans l'article intitulé : « Le dommard délibérateur ».

La lettre plaquée à l'intérieur de l'enveloppe était écrite à l'aide de capitales différentes, mêlées aux imprimés, à l'exception du mot « page » à l'avant-dernière ligne.

Le papier employé est la page blanche d'un billet de mort. Voici le texte :

M

Je le crestie. La lettre trouvée sur une chaise à gauche du petit Gaston est fausse en tous points.

La lettre trouvée le jeudi matin est vraie en tous points.

L'instrument de crime a été brûlé, mais je vous en donne la description.

Preuve de son fumisterie. Sur la lettre trouvée sur la chaise, deux mots de la seconde page dépassent sur la troisième.

Troisième lettre

Trouvée le vendredi 2 juin, vers sept heures un quart, sur le parloir de la cour donnant sur la place aux Oignons par trois jeunes enfants.

Cette troisième lettre était écrite en caractères d'imprimerie de toutes dimensions, à l'exception de quelques mots découpés, entièrement en capitales, de textes placés, collés sur une bande de papier peluré gommé. Nous avons expliqué ces mots dans quelles conditions elle avait été découverte. Voici ce document :

M

On veut me donner de l'argent pour me faire taire, mais ils ne m'en donnent pas assez. Agrées ma mort. Gaston Dupuy plaqué dans une cellase pesie le 30 janvier à la Monnaie : la figure et les genoux au fond, les pieds près du derrière. La caisse fut tuée renversée jusqu'au lendemain soir. Il reposait sur le derrière : le mardi à sept heures, j'ai mis le tout dans un sac et placa sur une voiture à bras. Arrivé dans l'impasse, j'ai remise la voiture où d'habitude il y en avait une et j'ai attendu en me promenant dans la rue ; vers dix heures, le concierge étant endormi, j'ai porté Gaston dans le parloir, en passant par le jardinet, puis j'ai placa la caisse près d'une cuve dans un escalier.

P. V.

La *Dépêche* fait suivre ces lettres de longues réflexions, qui tout d'abord semblent établir qu'il ne s'agit pas d'une fumisterie.

A la réflexion, c'est également notre avis, et M. Delaîs, juge d'instruction, en allant perquisitionner chez les frères de l'Externat de Notre Dame de la *Treille*, a montre qu'il partageait notre opinion.

Pour tous ceux qui ont suivi comme nous, la scandaleuse campagne du syndicat Flamidien, qui a essayé de substituer au coupable une série d'innocents, il ne peut y avoir aucun doute. Ces lettres *font partie d'un plan bien arrêté*. Elles continuent la série de manœuvres destinées à égarer l'opinion et à répandre la légende inversemblable de l'assassinat à l'extérieur. C'est ce que nous allons démontrer en répondant aux arguments de la *Dépêche* qui essaie d'établir que seul, le coupable a pu rédiger ces lettres.

Du tic au tac

Tout en consultant pour mémoire les arguments de la *Dépêche*, relisons ces lettres écrites par le pseudo-assassin de Gaston Foveaux.

Dès les premières lignes de la lettre du 18 mai on est frappé de son caractère d'invraisemblance.

Voyez-vous cet ennemi de l'Externat choisissant à prix d'argent un complice pour lui faire commettre son crime et ayant ensuite la naïveté grande de se brouiller avec lui.

A ce compte le complice est aussi naïf que cet extraordinaire assassin qui attend plusieurs jours avant de prévenir dans l'extérieur, étonnant justement le moment précis où tout le personnel est en rumeur, où des ordres ont été donnés pour surveiller la porte d'entrée.

Décidement le syndical Flamidien a l'air de vivre dans une tour d'ivoire et de ne rien connaître de la vie. Quant aux conclusions qu'inspirent à nos experts les réflexions de l'auteur de la lettre sur la chemise de flanelle et l'écriture de la main gauche elles ne résistent pas à l'analyse. Il suffit de se rappeler que tout le personnel de l'Externat a défilé devant le cadavre, que nombre de personnes ont vu cette chemise de flanelle, que ce détail de l'écriture de la main gauche a été renseigné dans toute l'instruction et dans tous les journaux pour comprendre aussitôt que la lettre a pu être écrite par le premier agent venu du Syndicat.

Passons à la seconde lettre.

C'est en vain que la *Croix du Nord* mène grand tapage autour de cet imaginaire instrument du crime, qu'on avait été jusqu'à la seconde lettre. Nos confrères de la *Dépêche* et de la *Croix*, ont dit assez souvent que M. le docteur Castiaux affirmait que la strangulation avait eu lieu avec les mains, pour que nous n'ayons aucun doute à cet égard. D'ailleurs, les traces d'ongle sur le cou, sont caractéristiques à cet egard.

Pour les mots dépassant la seconde page et empiétant sur la troisième, il suffit de se rappeler que les avocats de Flamidien n'ont pas été autorisés voir cette lettre trouvée près du cadavre de Gaston Foveaux pour donner à la remarque de l'écrivain officiel du syndicat sa valeur réelle.

Passons pour terminer, à la troisième lettre.

Si des témoins disent que le concierge dormait dans un lage ombi-ci mais a affirme le contraire et soutient qu'il avait fermé la porte.

Les lividités cadavériques, d'après les autorités médicales que nous avons consultées, ne prouvent rien. Le corps de l'enfant après sa mort et avant qu'il ne fut en état de rigidité cadavérique a pu être déplacé plusieurs fois.

Si l'auteur des lettres est étranger à la Monnaie, il est surpremant que depuis la perquisition faite par M. Delaîs il n'ait plus été découvert de nouvelles lettres ; l'auteur avait cependant toute facilité pour, suivant le conseil de la *Dépêche*, envoyer « une seule missive par la poste, surtout s'il était hors de l'établissement.

Nous ne serions pas fâchés de connaître l'avis de la *Dépêche* sur ce dernier point et nous livrons cette réflexion à ses profondes méditations.

Elle ne croit pas à un *Lemice-Terrieux*, soit ! Mais alors il faut qu'elle choisisse entre un complice de Flamidien ou un agent du syndicat.

LE SPORT

TAUROMACHIE

ARÈNES DE CROIX

Troisième corrida espanola

Hier, à trois heures et demie, a eu lieu aux arènes de Croix, la troisième corrida espanola de la saison.

Beaucoup de curieux s'étaient donné rendez-vous au hurlodromes pour assister aux exploits du célèbre diestro Mazzantini.

Dans la foule énorme qui se pressait dans les arènes on remarquait beaucoup d'étrangers venus pour se rendre compte de ce que pouvait être une course de taureaux.

A 3 heures 35 a eu lieu le paséo qui, comme première corrida, a produit son petit effet.

Le premier « toro » qui sort du toril, *Cacucho*, est une magnifique bête vigoureuse, robe marron.

Il fonce sur les picadores qui le barrent : les suerte de banderillos sont enlevées de mains de maîtres par les banderillos qui en plantent huit dans le garot de la bête.

Les passes de cape sont magnifiques et après un travail de cape fort remarqué, Mazzantini met son épée dans le Bête par une estocade *à colapité* qui soulève les applaudissements.

Le second taureau *Riojano*, noir, taches blanches, entre dans l'arène plein de feu.

Bonarillo fait une magnifique quite de queue.

Fortement touché par la pique d'un picadore, l'animal faiblit, puis *reprenant son élan* fonce sur un cheval qu'il blesse grièvement et auquel on doit faire quitter l'arène.

Concentrant sa fureur sur le deuxième picadore le « toro » pointe sur le cheval et renverse picador et cheval.

La cuadrilla dégage le picadore pendant que le *matador fait une nouvelle quite de queue fort applaudie par les spectateurs*.

Bien que la bête se montre difficile, huit banderillas lui sont appliquées, puis la suerte de muerte étant arrivée, Bonarillo faiblissant reçoit de nouvelles remarques, et en une seule estocade de volapie, tue la bête.

Pour la troisième fois, la porte du toril s'ouvre, et un magnifique taureau, noir, pleine de feu arrive devant les " toreros. " C'est *Léone*, robe marron, avec taches blanches.

Il prend six piques, puis les deux matadores font plusieurs quites de capa.

Sur une passe de cape du frère de Mazzantini, le taureau se fouetant, tourne court et fait la culbute dangereuse heureusement de la galerie.

Il est banderillé six fois avec succès puis en une estocade toujours de volapié, l'animal s'affaisse rendant le sang par la bouche.

Le quatrième taureau, *Entonas*, animal noir avec robe blanche, entre en piste semblant défier les matadores. A la deuxième pique il renverse sur le cheval et d'un terrible coup de corne le met hors de combat. Puis il devient mélant, fuyant l'attaque, et la suerte de banderillas doit être donnée alors qu'il n'a reçu que deux piques.

Avec lui, les banderillos ont fort à faire ; l'animal mugit, frappe le sol de son pied puissant, secoue les banderilles. Il a beau être réfif, par huit fois il est banderillé, puis, à la suerte de muerte, après quelques belles passes de cape, Bonarillo l'estoque aux applaudissements de la foule.

Le cinquième toro, *Escapulario*, robe marron, sort du toril, en furie. A la première pique il renverse cheval et picadore ; le premier ne peut plus se relever, malgré les efforts des arènos qui l'abandonnent.

Entre temps, un banderillo ayant sa cape prise dans une corne du fauve, veut la retirer et tombe sans se blesser.

Le seul picadore resté dans l'arène porte plusieurs coups de pique fort reussis et les spectateurs applaudissent.

Bien que la bête s'y prête peu, elle est banderillée six fois, puis Mazzantini l'estoque.

A la dernière minute le soleil a paru.

Pendant les passes de suerte de muerte, le taureau furieux fond sur le cheval qui agonise dans un coin de l'arène, lui plante les deux cornes dans le ventre. Sous la douleur, le cheval se relève et s'en va mourir dans le corral.

Après est le 6e et dernier «toro» qui doit être travaillé. *Il est noir avec taches blanches. C'est une belle bête.*

La première pique, mal placée, ne prend que le cuir, elle trouve le pelo et casse. Plusieurs passes de cape sont nécessaires pour débarrasser l'animal de ce tronçon de bois qui le traverse. A la deuxième pique, le " toro " fond sur le picadore qui heureusement tue l'autre cheval et se valier, le cheval étant fortement blessé.

Après qu'il a reçu quelques belles piques, Bonarillo banderille le " toro " de magistrale façon, puis l'estoque prestement.

En somme, la corrida d'hier a été l'une des mieux réussies, puisque, faites selon les règles de la tauromachie, elle a été connue avec une grande science, et menée par des matadores vraiment dignes de ce nom.

Elle s'est terminée à 5 h. 1/2.

SPORT HIPPIQUE

Courses de Lille

La 4e Réunion des Courses de Lille avait amené à l'Hippodrome du Bois de la Deûle un public nombreux. Malgré la température vraiment lourde et le ciel surchargé de nuages gris, présages d'orage, les plus jolies mondaines avaient tenu à arborer de fraîcheurs et chatoyantes toilettes. Le Tout-Lille sportif et mondain se pressait aux tribunes.

Pendant toute la durée des courses l'excellente musique de Lille, dont l'habile direction fait son chef, M. Mayeur, a fait entendre les plus jolis morceaux de son répertoire.

A 3 heures, la cloche du pesage annonçait la course du Chemin-Vert. — 3 partants. — La Médaue, à M. Vidalin, qui avait bien le dessus, faibit, et laissant dépasser au poteau par China, qui arrive avec trois longueurs. — La Médaue arrive seconde, devançant de beaucoup King Poppy.

La gagnant rapporte 10.50.

La 2e course «Prix des Dames» réunit 7 partants. Après plusieurs départs, Mademoiselle O. Vissé de Rocamré gagne d'une longueur, suivi de Pervenis *place second et Concorde* place troisième.

Le gagnant rapporte 11 50 — 21 50 — 14 50.

Le steeple-chase militaire promettait d'être des plus intéressants.

Il y avait de nombreux inscrits, malheureusement peu de partants. — 4 partants se sont seuls présentés.

M. le capitaine du Boulemard, de la hussard, enfoncé 3 longueurs sur le lieutenant Dalbavie, de chasseurs, suivi très loin du lieutenant de la Bordaire, qui malgré un bain forcé, s'était remis en selle et avait continué la course.

La faveur Gallion, monté par le lieutenant Côte, du chasseurs, désarçonne son cavalier et continue seul la course.

Gagnant 10 50 — 17 — 12 50.

Le prix du Bois remut 6 coureurs.

Le parcours s'effectue sans incident.

Bergson, de l'enorme Wallon, arrive premier avec *une demi-longueur sur Raymond*.

Gagnant 7 — 7 — 8.

La 5e course au trot attelé, n'a offert pas peu d'intérêt.

Doctor M. — M. Vanderhorghe arrive premier, Kaubah second.

En somme, réunion charmante qui s'est terminée par la traditionnel défilé des nombreuses voitures *entassées sur la pelouse.*

A signaler cependant un placida bourgeois qui avait amené un superbe cocher-colonial. Son arrivée est signalée par quelques timides cris de : « Vive Marchand » auxquels ont répondu des cris de « Vive Loubet. »

VÉLOCIPÉDIE

A S. E. L.

Intéressante réunion organisée hier jeudi au Vélodrome Lillois, par l'Association Sportive des Etudiants de l'Etat, par un temps lourdaud, mais superbe, courses très intéressantes.

Au jury : MM. Guillonnet, de l'Iris Club Lillois, André aîné, Gaillard, Lamoulen, Lavecchia, Crequet, Leroy, Lallemand, Baudet.

Le petit son, président d'honneur de l'Association Sportive, avait bien voulu se charger des délicates fonctions de starter ; il s'en est acquitté avec son tact habituel.

Voici les résultats des courses :

1er *Lyon, Série pédestre Lycée. — 1er, Marie. 1f 45* — 2e, Jaschin — 3e, Verne.

Bicyclistes Lycée 4700 mètres. — Séries gagnées par Marie, Marcel, Jaschin et Verne.

110 mètres haies intercinds. — Séries gagnées par Favier (J.C.L.) Sivaguer, Guillons (J.C.E.).

Finale : 1er Favier 11 2/5, 2. Robert, 3/5. 3. Guillonnet, N. P. Bully.

Jolie course pour la première place, le second a une poitrine, le troisième tout près.

Poids : 1. Guillonn, 9 mètres 32 ; 2. Favier, 8 mètres 40.

Disque : 1. Guillonn, 28 mètres ; 2. Favier 19 m 50.

Saut en hauteur : 1er. Favier, 1 m. 50. — 2e, Guillonn, 1 m. 45.

Saut en longueur : 1er Guillonn.

1.000 mètres pédestre plat : 1er. Bréseau. — 2e, Bully.

Handicap bicyclistes 1,6 0 mètres : 1er, Fouillard (scratch) — 2e, Plateau, 80 mètres. — 3e, Mullassoux, 50 mètres.

Record regional 2 5 kilomètres par Fouillard : 1 minute 24 ; le dernier 400 mètres en 30 secondes 2/5.

Pendant les courses ont eu lieu l'arrivée de Lille-Quesnoy et retour.

Championnat routier de l'Association sportive : 1er Jean Rubaje, entraîné de bout en bout par *Hirsch, à Mo.cycle.* — 2e, Cartier. — 3e, Scarès — 4e, Cousin.

Les élèves du Lycée avaient fait le même parcours : 1 : Modo ; 2 Toussaint ; 3 : H. Cordelle.

Jouis pratique, J.A. S. E. L. donnera la plus importante de ses réunions, avec course de motocycles amateurs, championnat de vitesse, locale professionnale, Grande Bicyclette amateurs, avec le concours des meilleurs amateurs de la région.

Nous publierons d'ailleurs en temps voulu le programme détaillé de ces courses.

Le Grand-Prix cycliste

Paris, 18 juin. — Aujourd'hui ont été connues sur la piste municipale de Vincennes les séries du Grand-Prix cycliste :

En voici les résultats :

1re série. — 1er Tourvieillon, 2e Poisson.

2e série. — 1er Jacquelin, 2e Momo.

3e série. — 1er Brognial, 2e Courbe-Doutrelon.

4e série. — 1er Gaston Dupuy, 2e Bassin.

5e série. — 1er Millo, 2e Jay.

6e série. — 1er Gavaux, 2e Morin.

7e série. — 1er Nouvelle, 2e Jamy.

8e série. — 1er Lecierco, 2e Mathieu.

9e série. — 1er Tyler, 2e Nouvoyan.

10e série. — 1er Louvet, 2e Parlehy.

11e série. — 1er Carman, 2e Broca.

12e série. — 1er Pottier, 2e Vigouroux.

Le deuxième tour de series a donné les résultats suivants :

1re série. — M. Bassiny, 2e Brognial.

2e. M. Bourdion et Broca dead-heat.

3e. 1er Lecierco, 2e Poisson.

4e. 1er Desdumpa, 2e Lecierco.

Chronique Locale
ROUBAIX

A propos du sectionnement

Une nouvelle affiche, relative au sectionnement et émanant du parti ouvrier, vient d'être affichée en ville. En voici la teneur :

Section roubaisienne du Parti Ouvrier Français aux électeurs.

Un groupe qui s'intitule « Union des classes antigénérales » fait placarder en ville une affiche tendant à organiser une manifestation pour protester contre le sectionnement électoral de Roubaix demandé au Conseil Général par les Mott et les Chatteleyn.

Le parti ouvrier tient à faire savoir qu'il n'a rien de commun avec cette « Union ». Néanmoins il protestera aussi contre le sectionnement.

Les réactionnaires sentent aujourd'hui le terrain leur manquer. Ils n'ont réussi à être élus que par les dernières élections qu'en trompant les électeurs et en leur faisant des promesses qu'ils se gardent bien de réaliser aujourd'hui.

Ils savent que le corps électoral qui a été odieusement trompé saura, aux élections prochaines, se venger des charlatans politiques qui se nomment Motte, Reboux, Rousseaux et Chatteleyn.

C'est pour essayer de parer à la déroute qui les attend qu'ils ont hâtivement divisé Roubaix en sections.

Ils espèrent ainsi triompher d'un côté ou d'autre et offrir à l'ambition dont ils sont bouffis quelques sièges de conseillers municipaux.

Blechemin, Delaître, Lepoutre.

Quoi que fassent ces camélions — qui en même temps qu'ils crient hypocritement : Vive la République ! conspirent avec les jésuites et les réactionnaires *le moyen de la tuer traîtreusement* — vous ne vous laisserez pas prendre à leurs pièges grossiers.

Vous ne vous laisserez pas prendre à leurs pièges grossiers.

Et ces mêmes jésuites, que le sectionnement qui ne répond à aucune nécessité nit est ou non voté, vous vous rendrez aux urnes et vous voterez contre la réaction. Vos bulletins *ne s'égareront plus, ils seront pour le parti ouvrier, c'est-à-dire pour la République !*

A bas les réactionnaires ! Vive la République sociale !

Le Comité du Parti ouvrier.

Arrestation pour fraude

Hier matin, les nommés Ringault et Doms sous-brigadier et préposé des douanes, de la *brigade droite, ont arrêté au pont du Sartel*, territoire de Roubaix, le nommé Louis Rebrechit, âgé de 29 ans, ouvrier maçon, domicilié à Roubaix, rue St-André, 40, qui était porteur de 30 kilogrammes 230 gr. d'allumettes chimiques en bois, représentant la valeur de 94 fr.

Il a été écroué à la gendarmerie, en attendant son transfert à Lille.

Arrestation pour mendicité

Samedi soir, la police a mis en état d'arrestation rue du Coq Français, le nommé Desire Defrennes, âgé de 66 ans, demeurant rue d'Orsonne-Place, estimant du « Lapin Blanc » qui demandait l'aumône.

Il a été écroué au poste de 8e arrondissement.

Commencement d'incendie

Dimanche matin, vers deux heures et quart, un commencement d'incendie a été déclaré chez Mme Marie Vandenotte, rue Delaître, journalière, qui demeure rue de la Redoute, cour Thomas Lecerf.

Le feu a pris dans la chambre à coucher de Mme Vandenotte.

Celle-ci, qui habite *seule*, s'était réveillée dans le milieu de la nuit respirant la peine, au milieu d'une épaisse fumée.

Prévenant aussitôt le danger qu'elle courait, elle appela au secours.

On arriva à temps pour préserver des flammes la malheureuse qui était tombée evanouie.

Des voisins la transportèrent dans la deuxième place, où on lui donna les soins pour la ranpeler à elle, tandis que d'autres combattaient l'incendie.

Quelques seaux d'eau suffirent à éteindre les flammes et les pompes n'eurent pas à fonctionner.

La cause de ce commencement d'incendie est inconnue. Les dégâts sont insignifiants. M. Lebbe, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

A trois heures et quelques minutes les pompiers regagnaient leur hôtel.

COFFRES-FORTS GRUSON

INCOMBUSTIBLES & BLINDÉS

LILLE, 21, RUE ROYALE, 21, LILLE

Envoi du Tarif sur demande.

Tous les Coffres-forts sont munis d'une nouvelle serrure incrocheuble, brevetée S. G. D. G.

Serrures de sureté de poterne, très petites clefs, nouveau système GRUSON, brev. S.G.D.G.

CROIX

Au bureau de bienfaisance. — La commission administrative distribuera aux assistes la viande de cheval provenant de la *corrida* d'hier dimanche.

Cette distribution aura lieu aujourd'hui lundi, 19 juin, à 4 heures du soir sur la grande Place, en face du kiosque.

Divagation des poules. — Plusieurs plaintes ont *été déposées entre les mains du commissaire de* police par des habitants de différents quartiers, contre certains détenteurs de poules, qui les laissent errer impunement; des procès-verbaux seront dressés contre les délinquants.

WASQUEHAL

Réunion du Conseil municipal. — Dimanche a eu lieu la réunion du Conseil municipal; dès le dit but, le quorum a été difficilement atteint, puis, à la suite de la lecture des propositions budgétaires de la commune, plusieurs conseillers ayant quitté la salle, la suite de la séance a été remise à jeudi prochain à 3 heures, l'assemblée n'étant pas en nombre *pour délibérer.*

Nous publierons demain le compte-rendu de la séance.

ÉLIXIR SUEDOIS

Voir à la 4e page.

TOURCOING

LES CLÉRICAUX

et la liberté de conscience

Il ne se passe pour ainsi dire pas de jour sans que les cléricaux proclament sous une forme ou sous une autre, dans leurs *bons journaux*, leur saint respect de la liberté de conscience.

Oh ! oui, ils en ont très respectueux de la liberté de conscience. MM. les cléricaux. Tous les ouvriers qui peinent au long de la semaine dans les usines sont dirigeant de gros patrons réactionnaires, le savent bien ; nos petits commerçants sont également fixés sur ce chapitre, enfin les Français pauvres qui reçoivent une pièce de 50 centimes hebdomadaire des belles madames ou des messieurs de conférence savent aussi que pour continuer à jouir de cette liberté grande il leur faut placer leurs enfants dans des écoles spéciales.

Tant pis s'ils redoutent la présence dans les dites écoles d'enfants de Flamidien ou de Halleray.

La plupart des gros patrons réactionnaires ne s'imaginent-ils pas qu'ils ont charge d'âme et partant exercent une pression inouïs sur les travailleurs.

Dans telle usine, les soeurs pâtè régnent en maîtresses absolues et mouchardent les ouvriers du matin au soir.

Ou bien si ce ne sont des religieuses on s'arrange à trouver des bigottes qui pour être laïques n'en remplissent pas moins des points aux sœurs (!) de l'Ouvroir.

Bien souvent des coalitions nous sont faites sur les tracasseries, les vexations et la pression exercées par les saintes femmes.

Il y a quelques jours encore on nous mettait au courant de ce qui se passe dans un établissement de la rue des Colisées.

Vous allez voir comment chez le patron de cette usine on respecte la liberté de conscience.

Parmi les personnes à la dévotion du maître et chargées d'appliquer ses volontés dans tout leur rigorisme, il en est une qui, si elle ne gagne pas le paradis par sa dévotion *outrée*, et les simagrées dont elle ne cesse de faire montre, sera certainement digne d'aller tenir compagnie à Satan.

Petite, revêche, l'allure cauteleuse propre aux jésuites, la bouche édentée, le regard fuyant, une voix de crécelle, marmottant, continuellement des oraisons, elle a pour charge d'enseigner le catéchisme aux ouvriers et ouvrières non adultes de l'établissement.

Si cette divine personne se contentait uniquement à ses occupations, nous n'y verrions pas grand mal, le bon sens des ouvriers faisant fi de ces bêtisvesses. Mais où cette charmante Palmyre outrepasse ses droits, c'est lorsque, consumant (par si belle police passée en dire d'institution chez M. Sion), un ou une de ses élèves dont les parents ont des attaches républicaines, eh ! cette chose elle ne peut la pardonner, et ses chicots usés grincent pendant que ses yeux de taupe lui font comme brèse.

Le sort de la victime est vite décidé; on ne peut ouverlement la mettre dehors pour un semblable motif, cela ferait crier ces gueux de républicains ! Et « la morale des jésuites » ? or si bons enseignements à ce sujet.

Elle s'ingénue tout simplement à dire : « Vous ne voyez, ma chère, la pièce, lorsque cette bonne solennelle est arrivée; on ; vos parents vous laissent tout faire chez vous, ils ne vous font pas faire vos prières pieuses et si, on un mot *espionne l'enfant pour savoir ce qui se passe* chez lui.

Si ces moyens-là ne suffisent pas, on les enduit une heure de travail, et il s'est trouvé plus d'une fois des personnes qui travaillant dans ce bagne depuis plusieurs années à la satisfaction générale, *ne pouvant plus supporter une cécité subite, cet plus rien ne savait convenir.*

Avec tous ces petits moyens, le dégoût prend les mécréants, et ils quittent la maison à la grande satisfaction des jésuites de cette école et les Sacrés-Cœur de Marie et de Jésus sont encore une fois sauvés.

Est-ce assez jésuite, amis lecteurs ?

Et que dites-vous de cette ruse d'Apache ?

Vraiment Mlle Palmyre est un grand génie, mais une mauvaise fée à dû présider à son baptême.

Une autre estimable personne est encore chargée, par ordre sans doute, de récolter les petits sous, tant pour le mois de Marie, en pour celui du Sacré-Cœur ; 4 sou par semaine pour *les écoles catholiques, et de temps en temps* encore un petit sou, pour l'entretien des décorations des chapelles qui se trouvent dans l'intérieur de l'établissement, la Ste-Enfance, etc.

Ils sommes tout se traduit par l'empochement des espèces sonnantes et trébuchantes pour la plus grande gloire du Seigneur.

Et ces Messieurs n'ont pas honte à l'occasion de retenir 3 ou 4 sous sur un salaire de fillette de 5 à 6 fr., nous disons retenir, car ceux qui ne veulent pas subir cette loi, leur sort est fixé de la façon *cette* plus haut.

*En résumé cela est infect, et nous forsit tri*stement augurer de l'avenir si ces jolis messieurs arrivaient encore un jour à être les maîtres.

Mais nous sommes là et nous veillerons.

J. D.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 12 au 17 juin 1899

Laines peignées	512.732
Laines Bleues	77.763
Laines blousses	146.114
Cotons	65.713
Soies	—
Totaux.	802.320

Conditionnements.	1.973
Tirages	156
Dégrossages	11

Marché à terme 31.371

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

LINSELLES

Une enquête est ouverte par la gendarmerie d'Halluin, sur la plainte du sieur Debuscher, qui sortant d'un estaminet de la Vignette, à l'heure de la retraite, a été assailli par trois individus, qui l'ont roué de coups.

RONCQ

Contravention a été dressée à la charge du nommé *Coutenier pour avoir* exercé un champ planté de betteraves, à la rue de la Latte.

LILLE

Républicains renégats

Nous avons montré que les républicains progressistes et radicaux ne demandent, contre les jésuites, que les mêmes mesures qui furent autrefois présentées par Gambetta, Jules Ferry, *Bureaux, et qui furent approuvées par tous les* républicains, et par M. Méline lui-même.

Or, sait-on ce que nous répond l'*Echo du Nord* ? C'est que nous relardons, que près de vingt ans se sont écoulés depuis lors, et que nous sommes, par conséquent, des réactionnaires.

C'est le système de défense de tous les renégats. Ces *anciens* républicains ont abjuré toutes ses idées, tous les principes qui ont toujours constitué le programme du parti républicain. Et ils cherchent à s'excuser en disant : « Les *temps sont changés, nous avons d'autres préoc*cupations, d'autres besognes à accomplir. »

Eh ! bien, ce n'est ni ne sont point les temps qui sont changés, c'est nous ! Vous vous laissez asservir par ces jésuites que vous combattiez naïvetés. Vous êtes leurs auxiliaires dans *leur œuvre de domination.* Vous vous inclinez humblement devant leur toute-puissance.

Soit ! Mais, un mot encore. Avez-plus l'impudence d'invoquer jamais les noms de Gambetta et de Jules Ferry, car votre politique n'a rien de commun avec celle que ces grands républicains ont *toujours défendue !*

LES COMBATTANTS
de 1870

L'excellente et très républicaine Association amicale des Combattants de 1870-71 donnait hier son banquet annuel à l'annexe du Grand Hôtel. Plus de 100 membres avaient répondu à l'appel et c'est au milieu de la cordialité la plus grande que cet amiable banquet, dont notre bon ami Legouyon, le sympathique secrétaire, avait été un des organisateurs, a été dérouté au *milieu des éloquentes discours* et des vivats joyeux.

A la table d'honneur nous avons remarqué MM. Thenot, officier en retraite, chevalier de la *Légion d'honneur ; Foulon*, président actif de l'Association amicale des Combattants de 1870-71, Denis, d'Armentières, Lecat de la Madeleine, Doléanthan, maire de Mons-en-Barœul; Bernard de Swarte; Clément, conseiller municipal; Dumont, de Rouvroy; les délégués de la Madeleine, d'Armentières, de Billy-Montigny, de Carvin, *de Seclin; Wattier, Lallemand*, Legouegou du bureau de Lille; Dolattre, représentant l'Union Chorale des Orphéonistes; Tancrt, Jouvenel, etc., etc.

Au champagne, après une émouvante allocution de M. Thenot qui a évoqué l'année terrible, M. Foulon, président de l'Association a prononcé le très éloquent discours suivant, salué de chaleureux applaudissements.

Discours de M. Foulon, président

C'est la nouvelle fois, mes chers amis, que nous nous trouvons ainsi réunis en un banquet fraternel pour fêter la fondation de notre société et en m'adressant à vous, un bonheur plus grand de nous voir en presque tous confondus dans les mêmes sentiments, dans un même souvenir. Je dis, presque tous, car, hélas ! nos rangs s'éclaircissent et ce n'est pas sans l'émotion la plus vive que nous les voyons disparaître ceux qui ont été nos compagnons d'armes.

Mais ne nous laissons pas abattre par ces années passées, considérons au contraire l'avenir sous un aspect encourageant ; jusqu'ici, les efforts que nous avons depuis 9 ans n'ont pas été aussi stériles et en m'en, la prospérité de notre association ne laisse rien à désirer.

Notre société est prospère, Messieurs, j'ajouterai qu'il y a chez nous une unité de vue qui fait notre grand honneur. Ne comme-nous pas, après une *impression, un crépuscule d'une période bien sé*rieuse, un esprit diversement orienté, un tressaillement même ou le vain, le sentiment, l'idée parfaite.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 39

LE ROMAN
D'UN
PRÊTRE

PAR

M.-L. GAGNEUR

PREMIÈRE PARTIE

— Euh ! euh ! il n'est pas sûr qu'il sacrifie sa vie ou son avancement à son amitié pour le docteur.

Balbine resta pensive un instant.

— Eh bien, selon vous, que fait-il faire ?

— Vous mettre en règle vis-à-vis de l'inspecteur, elle avec un certificat du docteur lui demandant la suspension de la translation de Sauzane dans un couvent, et du même coup, avec une révolte diplomatique, le prémunir contre une inspection du Dépôtoir.

— Décidément, vous avez raison, ô Balbine, qu'on le tive Sévérone ; je vais partir tout de suite.

— Et vous ne me remercies seulement pas, ô Maufrac.

— Alors, votre dévouement n'était pas précisément désintéressé.

— Un regard moins sec, c'est tout ce que je demande.

Maufrac était seul. Balbine en tenait devant lui.

Elle lui prit la tête entre ses deux mains, et l'embrassa sur le front à plusieurs reprises.

Ce baiser inattendu produisit sur Maufrac un effet foudroyant. Il devint très pâle, ferma les yeux, et pendant un instant resta comme paralysé.

Mais déjà Balbine, toute à son idée de départ ne faisait plus attention à lui.

Elle rentra précipitamment dans sa chambre, sonna Nanette et l'envoya dire d'atteler.

Au bout d'un quart d'heure, elle était habillée.

Elle avait passé une robe de satin noir, étincelante de jais, et portait un chapeau de velours chevelure orageuse en élégant chapeau de dentelle d'or, orné d'une touffe de roses rouges.

Un peu animée et pâlie par les émotions des derniers jours, elle semblait rajeunie. Dans cette toilette sombre et piquante, elle était à la *fois provocante et digne.*

Elle resta rêveuse de l'abbé, qu'elle trouva dans un état